

LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES ADULTES

*présentée par M. BOINET
Directeur du CFPD d'Égletons*

Présentation de l'AFPA (Association Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes)

— L'AFPA est une association relevant de la loi du 1^{er} juillet 1901, elle fonctionne comme un service public placé sous le contrôle du Ministère du Travail. Il lui a été confié pour mission :

- de contribuer à former la main-d'œuvre qualifiée, les agents de maîtrise et les techniciens au développement des différents secteurs de l'économie nationale.
- de faciliter la reconversion des travailleurs menacés de licenciement en les aidant à changer de métier par l'acquisition d'une nouvelle formation.
- d'offrir à des adultes la possibilité de s'élever dans la hiérarchie professionnelle en leur fournissant les moyens de perfectionner et d'adapter sans cesse leurs connaissances.

L'AFPA est en outre chargée d'apporter un appui technique aux organismes publics ou privés et aux entreprises désirant organiser des actions de formation.

— La caractéristique essentielle de l'AFPA réside dans la coopération permanente qu'elle entretient avec le monde professionnel à tous les niveaux de décision concernant le fonctionnement de l'Association l'organisation de ses enseignements et le contenu des programmes.

Cette collaboration est basée sur une représentation paritaire tripartite :

- des organisations professionnelles d'employeurs
 - des organisations professionnelles de salariés
 - de l'administration.
- L'appareil de l'AFPA est étudié afin de répondre à des besoins de formation extrêmement variés émanant de catégories de travailleurs très hétérogènes. Il comporte quatre niveaux essentiels :
- stages de préparation à la formation : stages à temps plein d'une durée de 3 à 4 mois qui concernent par exemple : le rattrapage scolaire, l'initiation à la langue française, des informations sur la vie professionnelle...
 - formations du 1^{er} degré qui conduisent au niveau d'ouvrier qualifié ou d'employé ; stages à temps plein d'une durée de 6 à 9 mois
 - stages de perfectionnement et de promotion, sessions de recyclage, stages de durée variable

— formations dites du second degré qui conduisent aux niveaux de technicien ou technicien supérieur, stages à temps plein d'une durée d'environ 12 mois.

— L'AFPA mène par ailleurs des actions internationales. Elle prend une part active au transfert de technologie dans le domaine de la formation. Formation pédagogique et technique de formateurs, mise en place de spécialistes, création ou restructuration de centres, participation au développement de systèmes nationaux de formation professionnelle, actions de formation en accompagnement d'implantations d'établissements industriels ou de réalisations de grands travaux d'infrastructure.

— L'AFPA regroupe environ 9 000 agents dont 4 500 formateurs recrutés dans le secteur professionnel, dispose de 168 établissements de formation couvrant une gamme d'environ 350 spécialités et offre 45 000 postes de travail équipés.

Définition de l'emploi et débouchés

Le diplôme de technicien géomètre topographe délivré par l'AFPA est homologué au niveau 3 dont la définition est la suivante : personnel occupant des emplois exigeant normalement une formation du niveau du Brevet de Technicien Supérieur ou du Diplôme des Instituts Universitaires de Technologie et de fin de premier cycle de l'enseignement.

Le diplômé de l'AFPA est donc reconnu apte à remplir les fonctions de Technicien Supérieur en topographie.

Selon une enquête concernant les trois dernières promotions la répartition des débouchés est la suivante :

- Cabinets de Géomètres 36 %
- Sociétés et entreprises de Travaux Publics 21 %
- Administrations 15 %
- Sociétés de prospection 12 %
- Bureaux d'études 5 %
- Divers 11 %

Aptitudes requises à l'entrée et conditions de recrutement

Les conditions pour faire acte de candidature sont les suivantes :

- être âgé de 19 ans au minimum
- les candidats de sexe masculin doivent être dégagés des obligations du service national
- aucun diplôme n'est exigé

L'admission au stage se fait d'après les résultats de tests psychotechniques et d'un examen de contrôle de connaissances dont le niveau est celui des classes terminales de lycée. Cet examen comporte une épreuve de Français, une épreuve de dessin, des épreuves de mathématiques (algèbre, trigonométrie, géométrie).

Les candidats sont déclarés admis s'ils obtiennent la moyenne requise sans note éliminatoire. Ils ont alors accès au stage suivant l'examen dans la limite des places disponibles et par ordre de mérite. Toutefois, les candidats issus de la profession font l'objet parallèlement au classement général d'un classement spécifique qui leur permet d'occuper de façon prioritaire la moitié des places à pourvoir.

Les candidats qui le désirent peuvent suivre une préparation à l'examen de connaissance par le biais de cours par correspondance.

Localisation des établissements concernés

La formation des techniciens géomètres topographes est réalisée dans l'appareil AFPA aux centres de MEAUX et d'EGLETONS.

Le centre de MEAUX forme annuellement 92 stagiaires. L'équipe pédagogique est composée de 10 professeurs, 8 d'entre eux sont chargés de la formation des techniciens, les 2 autres menant des actions de formation continue.

Son adresse :
Centre de Formation Professionnelle des Adultes
70, avenue de la Victoire
77109 MEAUX

Le centre d'Egletons forme annuellement 24 stagiaires. L'équipe pédagogique est composée de 2 professeurs.

Son adresse :
Centre de Formation Professionnelle des Adultes
Route de Sarran
19300 EGLETONS

Flux des diplômes et pourcentage de réussite

L'ensemble des stagiaires reçoit une formation de 10 mois. Jusqu'à ce jour l'entrée en stage s'est effectuée début septembre, la sortie fin juin l'année suivante. La quasi totalité des 116 personnes admises en formation se présente à l'examen final, la proportion d'abandons en cours d'étude étant extrêmement faible.

L'examen de fin de stage comporte des épreuves théoriques et pratiques jugées par un jury composé de professionnels représentant l'administration, les employeurs, les employés.

Le pourcentage de réussite est de l'ordre de 95 %, ce chiffre élevé s'explique par le filtrage des tests psychotechniques, la motivation des élèves, les méthodes d'enseignement et les objectifs de l'AFPA. L'orientation pédagogique prévoit en effet que le plus grand nombre soit apte à occuper, dès la fin de la formation un emploi dans le monde professionnel. De ce fait l'objectif du contrôle est de vérifier l'acquisition de bases topographiques solides par les formes et l'adaptabilité de ces derniers aux différentes tâches du métier, et non de dégager une élite de futurs professionnels.

Méthode d'enseignement

L'enseignement se veut très proche du contexte de la profession et a pour objectif essentiel de permettre aux stagiaires sortants une insertion efficace et rapide dans la vie professionnelle. Pour cela différentes options pédagogiques sont retenues.

Les stagiaires sont placés dans des situations concrètes.

Les programmes sont divisés en unités de formation modulaires construites autour d'une réalisation pratique du géomètre.

Ces modules forment différents paliers de difficultés, mais sont aussi des unités d'enseignement, constituées de cours, de travaux de terrain, de calculs et de dessin en salle. Les cours sont ceux nécessaires à la réalisation souhaitée, par exemple, le module "Cheminement polygonal" fera appel à l'étude des mesures d'angles et distances, aux calculs de coordonnées et à la théorie des erreurs. Une autre séquence intitulée "Levé de Corps de Rue" sera constituée de cours et applications sur le terrain, levé d'initiation, levé d'entraînement et enfin levé de synthèse.

Ce travail de synthèse est toujours l'aboutissement d'un module d'enseignement. Les stagiaires groupés en brigades topographiques, doivent exécuter un levé réel. Les enseignants, laissant une grande initiative aux équipes, jouent dans ces séquences le rôle de conseiller technique et jugent la réalisation sur des critères identiques à ceux de la profession.

Les enseignants, tous issus du milieu professionnel, sont des géomètres DPLG ou des ingénieurs géomètres. Ils ont exercé plusieurs années dans des cabinets de géomètre ou entreprises de travaux publics et reçu à leur entrée dans l'appareil une formation pédagogique. Une équipe de deux professeurs est responsable d'une section de 24 élèves. L'enseignement est dispensé conjointement, par ces deux personnes pendant toute la durée du stage ; seules quelques matières sont enseignées par des spécialistes extérieurs à l'AFPA, par exemple : topographie souterraine, cadastre...

Les adultes en formation, motivés, acceptent la formation intensive qui leur est proposée. Ils sont aidés par un bon équipement matériel, chaque stagiaire reçoit en prêt des instruments de dessin et une calculatrice scientifique (type HP 31 E). Chaque brigade dispose d'un tachéomètre ou petit théodolite (TARI, T 16, K1RA etc...). Des appareils plus variés sont utilisés, du cercle d'alignement au T2 ou TH 2, du niveau à nivelle indépendante au N2 ou NA 2 avec micromètre et mire invar. Les appareils électro-optiques récents sont utilisés pour des levés complets (DI3-DI4-SM4). A chaque section sont affectés des matériels de bureau, par exemple, calculatrice programmable, coordinatographes polaires et rectangulaires, etc...

PROGRAMME SUCCINCT ET VOLUME HORAIRE

MODULE A — Introduction au stage-
initiation aux écritures
et au dessin - Mesure
des distances et des an-

	gles horizontaux - Polygonation - Théorie des erreurs	209 H
MODULE B	— Lever au cercle et à la chaîne	268 H
MODULE C	— Notions de droit civil — Les personnes — Filiation succession - Principes généraux de droit foncier-Cadastre	32 H
MODULE D	— Nivellement direct	72 H
MODULE E	— Calcul topométrique (complément aux notions acquises aux modules A et B)	54 H
MODULE F	— Calcul des superficies ..	48 H
MODULE G	— Triangulation	78 H
MODULE H	— Mesure indirecte des distances - Nivellement indirect-Tachéométrie ..	494 H
MODULE J	— Technique de la voirie ..	85 H
MODULE K	— Législation et technique de l'urbanisme	32 H
MODULE M	— Notions de travaux souterrains	8 H
MODULE Q	— Délimitation et bornage	30 H
MODULE P	— Approfondissement du programme laissé au choix du professeur	150 H
	Examen de fin de stage	40 H
	TOTAL	1 600 H

Formations post-scolaire

Il n'existe pas à l'AFPA de formations complémentaires à celle de technicien-géomètre-topographe permettant aux anciens stagiaires d'obtenir une classification supérieure. Cependant les meilleurs éléments peuvent s'insérer dans le système traditionnel d'études topographiques et préparer les examens préliminaire et final de géomètre-expert foncier, en acquérant notamment les compléments mathématiques et l'expérience professionnelle nécessaires.

Il existe par contre, concernant la topographie, des stages de formation continue, s'adressant aux employés de cabinet de géomètre, entreprise de travaux publics, bureau d'étude, personnels administratifs et communaux. Ces stages, d'une durée de 1 à 3 semaines permettent une initiation ou un perfectionnement dans différents secteurs : topographie de base, nivellement, calculs du géomètre.

Interventions dans la salle

Questions : — *Quel est le pourcentage de réussite ?*
 — *Les professeurs sont-ils soumis à l'horaire de 40 heures ?*
 — *Quelle est la durée des tests qui permettent de déceler les capacités des candidats ?*

Réponses : — *95 % des candidats sont reçus. Les professeurs suivent les élèves 40 heures par semaine. Il y a deux professeurs pour le groupe de 24 stagiaires.*
 — *Les tests durent une journée et sont très sévères ce qui explique les résultats à l'examen.*